

MAFE Working Paper 7

Partir, revenir : Tendances et facteurs des migrations africaines intra et extra-continentales

FLAHAUX Marie-Laure, Aspirante FNRS/UCL/INED
BEAUCHEMIN Cris, INED
SCHOUMAKER Bruno, UCL

April 2010



*Funded under the
Socio-economic
Sciences & Humanities
Theme*



Le projet MAFE est coordonné par l'INED (C. Beauchemin), en partenariat avec l'Université catholique de Louvain (B. Schoumaker), la Maastricht University (V. Mazzucato), l'Université Cheikh Anta Diop (P. Sakho), l'Université de Kinshasa (J. Mangalu), l'University of Ghana (P. Quartey), l'Universitat Pompeu Fabra (P. Baizan), le Consejo Superior de Investigaciones Científicas (A. González -Ferrer), le Forum Internazionale ed Europeo di Ricerche sull'Immigrazione (E. Castagnone), et l'University of Sussex (R. Black). Le projet MAFE a reçu un financement du Septième Programme-Cadre de la Communauté européenne (subvention 217206). L'enquête MAFE-Sénégal a été réalisée grâce au soutien financier de l'INED, de l'Agence Nationale de la Recherche, de la région Ile de France, et du programme FSP 'Migrations internationales, recompositions territoriales et développement dans les pays du Sud'. Pour plus d'information, voir : <http://www.mafeproject.com>.

Abstract

Sub-Saharan migration is at the centre stage of public debates in Europe. It is often viewed as a one-way massive migration flow, as if there were no returns (apart from expulsions). Using data from the MAFE-Senegal and MAFE-Congo surveys, this paper aims at describing migration trends and examining determinants of migrations, looking at both departures and returns. We show that, in Senegal and in DR Congo, two migration models exist: one model specific to migration to African countries, and a model of migration to Western countries. The two models differ with respect to the trends and determinants of departures and returns. We show that migration to Western is highly selective by education for migrants from Senegal and DR Congo, and are much less selective for migration to Africa. Migration trends to Western countries and to Africa have also evolved in different ways in both countries. Finally we show that, even though return migrations are much less frequent from Western countries than from European countries, they are relatively common. Results also indicate that returns from Western countries to both Senegal and DR Congo have become less frequent as conditions of departures have become more restrictive.

Résumé

L'immigration subsaharienne occupe une place majeure dans le débat public européen. Tout se passe comme si les migrations africaines, et singulièrement subsahariennes, représentaient un flux massif d'immigration en Europe et d'exode en Afrique. L'immigration est perçue comme étant à sens unique, comme s'il n'y avait pas de retours en dehors des accompagnements aux frontières. À partir des données de MAFE-Sénégal et MAFE-Congo*, cette présentation propose d'examiner les tendances et les facteurs des migrations africaines en s'intéressant à la fois aux départs et aux retours. On y montre que, au Sénégal comme en RDC, deux modèles de migration coexistent : celui des migrations orientées vers les pays africains et celui des migrations orientées vers les pays développés. Ces deux modèles diffèrent du point de vue des déterminants des départs, des propensions au retour et des facteurs explicatifs du retour. Les résultats montrent, par ailleurs, que la place respective de ces deux types de migration a évolué différemment dans les deux pays depuis le milieu des années 1970. En définitive, il apparaît que les migrations de retour « spontanée » (c'est-à-dire non liées à un accompagnement ou à un programme d'aide au retour) ne sont pas rares : 5 ans après leur départ, 25% des Sénégalais partis en migration sont retournés au pays. Dans le détail, les résultats suggèrent que les retours sont d'autant plus nombreux et rapides que les conditions de départ sont faciles.

Introduction

L'immigration subsaharienne occupe une place majeure dans le débat public européen. Tout se passe comme si les migrations africaines représentaient un flux massif d'entrées en Europe et d'exodes en Afrique. Diverses données témoignent pourtant du fait (1) que les personnes originaires du Sud du Sahara représentent une minorité des flux et des effectifs de migrants en Europe, (2) que l'Afrique subsaharienne est la région du monde où l'émigration à destination des pays du Nord est la plus faible, et (3) que les départs vers l'étranger sont largement tournés vers les pays voisins. En réalité, les flux internationaux africains sont essentiellement intra-continentaux (Lessault and Beauchem in 2009). Au-delà de ce tableau général, construit à partir de données agrégées parfois anciennes, on dispose de peu de données pour étudier les migrations subsahariennes.

De nombreuses questions restent en suspens. La période récente est-elle bien marquée, comme on l'entend souvent, par une progression massive des migrations subsahariennes vers l'Europe ? En dehors des retours forcés (raccourcissements à la frontière), les migrants africains s'installent-ils définitivement là où ils migrent ou rentrent-ils dans leur pays ? Autrement dit, la migration africaine est-elle à sens unique ? Alors que la migration est largement considérée comme le produit de la « misère » du continent africain, les migrants présentent-ils vraiment des profils de miséreux ?

Les données du projet MAFE permettent de répondre, dans une certaine mesure, à ces questions (Encadré 1). Elles ne permettent pas de construire un tableau qui couvrirait l'ensemble des migrations subsahariennes. Mais elles permettent néanmoins d'étudier les migrations des principales régions d'émigration de deux pays, le Sénégal et la République Démocratique du Congo (RDC). Ces deux pays présentent des contextes très différents : l'un est dépourvu de richesses naturelles alors que l'autre en regorge ; l'un a été colonisé par la France, l'autre par la Belgique ; l'un est d'une remarquable stabilité politique, y compris en période d'alternance, tandis que l'autre vit une histoire politique très conflictuelle depuis le début des années 1980. Ces différences de contexte ne sont pas sans impact sur les migrations des populations de ces deux pays. Si les migrations sénégalaises sont largement documentées, surtout par des études qualitatives, les migrations congolaises sont quant à elles moins connues.

L'histoire de l'émigration sénégalaise commence au début du XX^{ème} siècle avec les navigateurs, les « tirailleurs » démobilisés et les premiers commerçants qui s'installent dans les pays de l'Afrique Occidentale Française et, dans une moindre mesure, en France (Lalou, Robin, Ndiaye 2000). Ces flux s'intensifient à partir du milieu des années 1960 à l'échelle de la sous-région avec, notamment, le succès économique des cultures de cacao et de café (en Côte d'Ivoire et au Ghana) d'une part, et vers l'ancienne métropole qui recrute de la main d'œuvre dans le cadre du développement de son industrie automobile d'autre part (Pison, Hill, Cohen, Foote 1997 ; Robin 1996). A cette époque, la présence sénégalaise en France est essentiellement composée d'hommes seuls qui ont laissé leur famille dans leur village d'origine (Petit 2002). Ensuite, la politique d'immigration des années 1975 et 1976, favorise le regroupement familial (Lalou, Robin, Ndiaye 2000). Selon la littérature, les années 1980 sont marquées par un large mouvement d'émigration, révélateur des difficultés économiques au Sénégal (Tall 2001) et par une diversification des pays de destination (Ma Mung 1996) ; les destinations prometteuses seraient, depuis, surtout orientées vers les pays du Nord tels que les Etats-Unis, l'Italie (Bava 2000) et l'Espagne (Suarez-Navaz 1995) et traduiraient un essoufflement de l'immigration sénégalaise en Afrique (Oumar Ba 1995). Des auteurs

qualifient le large mouvement d'émigration des Sénégalais vers l'étranger, révélateur des difficultés économiques du pays, de véritable « exode international » (Bruzzzone, Tall et Gueye 2006).

Faute de littérature sur le sujet, on ne peut commencer l'histoire des migrations congolaises aussi tôt. Les statistiques d'immigration des pays européens révèlent que la migration des Congolais vers l'Europe a débuté après l'indépendance du pays ; il s'agissait essentiellement d'une migration d'élites vers la Belgique dans un cadre d'études (Kagne et Martiniello 2001). Ce n'est qu'à partir des années 1980 que les profils des migrants se sont diversifiés et que la migration congolaise a pris une forme plus économique et politique (Demart 2008). Le contexte de crise politique et économique sans précédent au Congo a favorisé un flux continu d'émigration vers l'Europe (Sumata 2000). Les données statistiques de la Belgique, par exemple, révèlent que les années 1990 ont concouru avec l'arrivée des demandeurs d'asile en provenance du Congo (Schoonvaere 2009). Les migrations congolaises intra-contininentales ont surtout eu lieu à destination des pays frontaliers (Schoumaker, Vause et Mangalu 2009), mais aussi de l'Afrique du Sud, et concernent principalement les mouvements de réfugiés (Steinberg 2005). D'autre part, au Nord, petit à petit, les destinations des migrants congolais se sont élargies à la France, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, ... (Ngoie Tshibambe et Vwakyankazi 2008).

En dépit des différences de contexte qui marquent les deux pays, cette étude montre que le Sénégal et le Congo partagent des traits communs en matière de migrations, qu'il s'agisse des départs ou des retours, dont les tendances et facteurs sont successivement abordés dans cette étude.

En dépit de leurs différences, les histoires migratoires du Sénégal et du Congo partagent des traits communs. S'il ressort de la littérature que les années 1980 ont été marquées par une augmentation des migrations, une diversification des migrations et des profils des migrants, les retours ont quant à eux été très peu étudiés. Ce chapitre propose de comparer systématiquement les tendances et les facteurs des migrations sénégalaises et congolaises ; les départs ainsi que les retours sont abordés de façon succincte.

Encadré 1. Présentation des données analysées

Le projet MAFE repose sur la collecte de données sociodémographiques sous la forme de deux questionnaires : un questionnaire ménage et un questionnaire biographique. Pour produire des résultats représentatifs sur les profils des migrants et sur les tendances de migration, le questionnaire ménage offre des données appropriées puisque, au-delà des personnes résidant effectivement dans le ménage, il collecte des informations sur certains absents, notamment les conjoints et enfants du chef de ménage (CM). Plusieurs questions sont posées sur le parcours des personnes qui, un jour ou l'autre, ont quitté leur pays d'origine pour au moins 12 mois : année du 1^{er} départ, 1^{er} pays de destination, année de l'éventuel 1^{er} retour, date du dernier départ, pays de résidence actuel pour ceux qui ne résident pas au Sénégal ou au Congo. A ces variables migratoires s'ajoute une série de variables sociodémographiques qui permettent de décrire le profil des individus.

De quoi les résultats sont-ils représentatifs ? Les ménages enquêtés sont représentatifs des populations qui résident dans les régions de Kinshasa en 2007 et de Dakar en 2008. Les statistiques que l'on présente sur les migrants sont donc représentatives des personnes, enfants ou conjoints du CM, qui ont été déclarés dans les ménages des deux capitales comme ayant vécu au moins 12 mois en dehors du Sénégal ou du Congo. Il faut noter que les migrants déclarés à Dakar et à Kinshasa n'ont pas nécessairement vécu dans les régions où vivent leurs parents et conjoints au moment de l'enquête.

I. Les départs

Destinations des migrants congolais et sénégalais : des orientations différentes

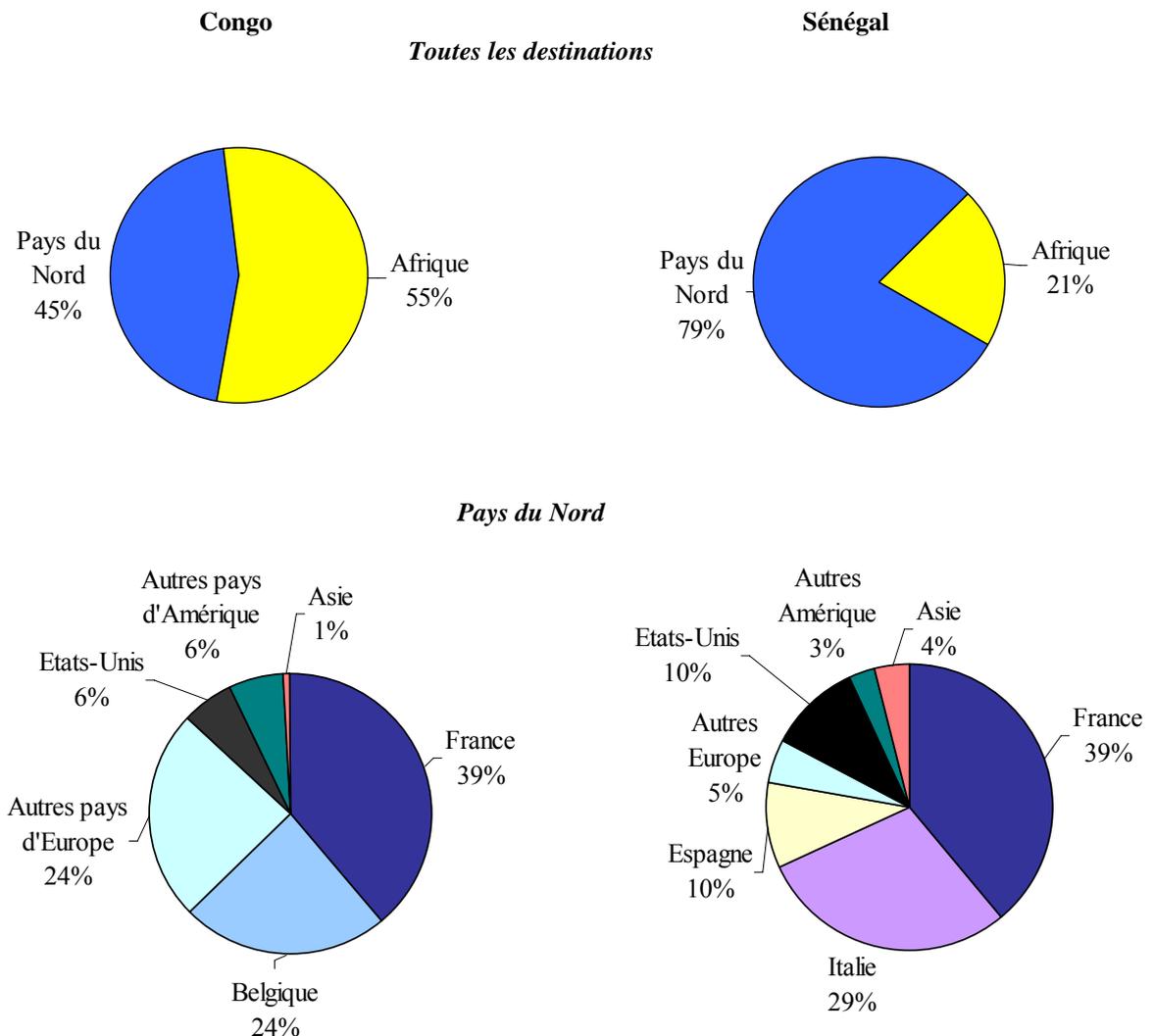
Prises dans leur ensemble, les migrations subsahariennes sont majoritairement intra-continrentales : en majorité, les migrants internationaux africains demeurent en Afrique. D'après l'enquête MAFE, les migrations congolaises s'inscrivent bien dans cette tendance : 55% des migrants internationaux déclarés dans les ménages kinois se trouvent dans un autre pays africain (Figure 1). Il est fort probable que la proportion serait plus élevée dans d'autres régions du pays, car Kinshasa est la porte du Congo vers les autres régions du monde. Cependant, la capitale congolaise semble peu tournée vers les pays du Nord quand on la compare à Dakar où 79% des migrants internationaux déclarés dans l'enquête en 2008 résident hors d'Afrique. Là encore se joue un effet « capitale » : les migrants des autres régions du pays ont des destinations plus variées (Lessault et Mezger 2009).

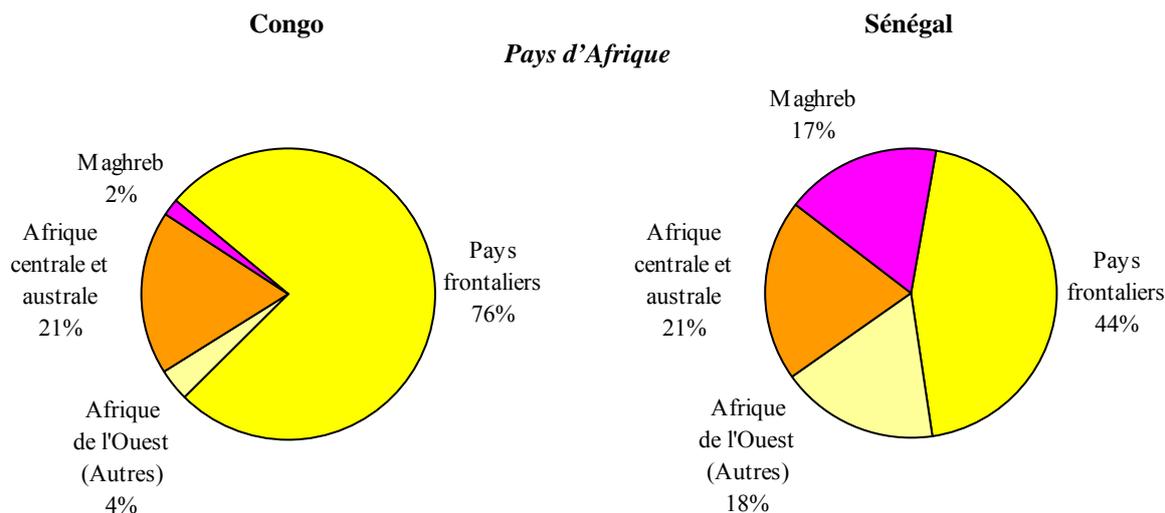
Dans le détail des destinations, Kinshasa et Dakar présentent aussi quelques divergences. Les migrations de proximité occupent une place nettement plus importante dans les migrations déclarées dans la capitale congolaise. D'après MAFE-Congo, les trois quarts des migrants restés sur le continent sont localisés dans les pays frontaliers. Peut-être faut-il rappeler que Kinshasa, qui est au bord du fleuve Zaïre, est juste en face de Brazzaville, et n'est pas très éloignée non plus de l'Angola. Les autres pays d'Afrique centrale et australe regroupent par ailleurs plus d'un cinquième des migrants, de sorte que les destinations plus lointaines (Afrique de l'Ouest, Maghreb) occupent une place marginale dans le tableau des destinations africaines (6% au total).

Les migrations déclarées par les ménages dakarois sont plus dispersées : parmi les migrants installés en Afrique, moins de la moitié concerne les pays frontaliers et un cinquième les autres pays de la sous-région. Le Maghreb apparaît comme une destination importante (17%), de transit peut-être, mais divers travaux témoignent maintenant de l'installation durable de migrants subsahariens dans les pays du Maghreb (Pian 2009). L'Afrique centrale et australe se distingue enfin en regroupant un cinquième des migrants internationaux déclarés à Dakar. C'est un résultat qui témoigne de l'importance persistante des migrations sénégalaises intra-africaines (Bredeloup 2007), même si celles-ci prennent surtout leur origine dans d'autres régions du pays, notamment dans la région de Touba et dans les départements de la vallée du Fleuve Sénégal, Matam et Podor (Lessault et Mezger 2009).

Du côté des pays du Nord, les migrations sénégalaises ont un profil plus varié que les migrations congolaises. Alors que les destinations non-européennes (Etats-Unis, autres pays d'Amérique et Asie) regroupent 17% des migrants sénégalais installés au Nord, elles ne concernent que 10% des migrations congolaises. En Europe, la France apparaît comme la première destination des migrants des deux origines. Mais, au-delà de ce constat, les résultats de MAFE témoignent aussi de la diversification des migrations africaines et de l'érosion des vieux couples migratoires autrefois construits sur la base des rapports coloniaux. Les migrations congolaises étaient historiquement tournées vers la Belgique, qui ne représente plus qu'une part minoritaire dans le tableau des destinations. Même constat pour la France et les migrations au départ de Dakar : l'Italie et l'Espagne totalisent aujourd'hui autant de migrants que la France. Les choix de destination se sont non seulement affranchis des liens laissés par l'histoire coloniale, mais également de la proximité linguistique : les pays francophones ont perdu leur suprématie.

Figure 1. Zones de résidence des migrants internationaux déclarés dans les ménages enquêtés à Dakar et Kinshasa (2008)





Des migrations Sud-Nord en plein essor ?

Dans le palmarès des destinations, force est de constater que les pays du Nord occupent en 2008 une place importante : ils regroupent 45% de tous les migrants internationaux déclarés à Kinshasa et 79% de ceux déclarés à Dakar. Ce résultat est-il le produit d'une intensification des migrations à destination des pays développés et singulièrement de l'Europe ? Les données des enquêtes MAFE offrent l'opportunité de répondre à cette question (sur les limites des autres sources de données et sur la méthode employée, cf. Encadré 2).

De même qu'elles montraient des profils de destination assez distincts en 2008, les régions de Dakar et de Kinshasa montrent des profils de tendance assez distincts sur la période 1975-2007 (Figure 2). La distribution majoritairement africaine des migrants congolais en 2008 apparaît comme le résultat d'une intensification des départs vers les pays du continent, en particulier entre 1982 et 2002. Cette période correspond à une succession de graves troubles politiques et économiques qui ont conduit nombre de Congolais à émigrer (Schoumaker, Vause et Mangalu 2009). De manière classique en Afrique subsaharienne, les migrations de « refuge » (avec ou sans le statut de « réfugié ») sont des migrations de proximité. Les migrations congolaises ne dérogent pas à cette tendance : en période de trouble, les probabilités de quitter le pays ont formidablement progressé à destination de l'Afrique et assez faiblement à destination des pays du Nord (Figure 2). En l'espace de 25 ans (1975-2002), la proportion de personnes ayant fait au moins une migration vers un autre pays africain est passée de 3 à 25% ; elle a ensuite nettement régressé pour atteindre 17% en 2006. L'augmentation des migrations à destination des pays du Nord a été bien moindre et elle a été annulée lorsque la guerre s'est achevée : la proportion des personnes ayant migré est ainsi passée de 3 à 9% entre 1975 et 2002, pour retomber à 3% en 2006. La crise congolaise n'a donc pas amorcé un mouvement massif d'émigration à destination des pays développés.

L'orientation très européenne des migrations sénégalaises en 2008 trouve aussi des éléments d'explication dans l'observation des tendances. La propension à émigrer vers un autre pays africain n'a pas évolué au cours de la période 1975-2007, mais elle a été dépassée par la propension à émigrer vers les pays du Nord. C'est au début des années 1980 que s'est produit ce renversement de tendance. En suite, à partir de 1983, la probabilité de quitter le Sénégal pour rejoindre le Nord a continué à croître, mais de façon beaucoup plus modérée. Comment expliquer la progression des migrations à destination des pays développés au moment même

où leurs politiques d'immigration devenaient restrictivesⁱ ? En première approche, ce résultat confirme ce qui est largement observé ailleurs : il ne suffit pas aux principaux pays de destination d'instaurer le contrôle de l'immigration pour, d'un coup, stopper les départs. En l'occurrence, ceux-ci ont pu être alimentés par, au moins, deux types de population. D'une part, il peut s'agir de migrants bénéficiaires du regroupement familial et l'on peut penser que l'effet d'appel par les travailleurs migrants, partis avant 1974, s'est atténué au milieu des années 1980. D'autre part, l'augmentation de la probabilité de migrer peut aussi correspondre à la détérioration de la situation économique dans le pays d'origine. A Dakar, l'application du premier plan d'ajustement structurel (1979) a brutalement réduit les possibilités d'emploi dans la fonction publique et a ainsi occasionné la réduction des effectifs de plusieurs administrations (y compris dans la police nationale, par exemple). Il est possible que cette fermeture du marché du travail « formel », qui représentait également le principal débouché professionnel des jeunes diplômés, ait joué un rôle, à côté d'autres facteurs, dans la progression des départs. En effet, à partir de 1980, les jeunes, renonçant aux longues études et aux hautes fonctions bureaucratiques, auraient réorienté leurs stratégies vers un autre cadre que celui de Dakar en crise. Ils seraient devenus candidats à l'émigration internationale vers les pays du Nord, de la même manière que leurs aînés auraient, une génération plus tôt, tenté leur chance en ville (Lévesque et Diagne 2007). En outre, cette augmentation est peut-être exclusivement dakaroise : d'autres sources montrent en effet que, historiquement, l'émigration internationale était ancrée dans la Vallée du fleuve Sénégal, l'émigration à partir de Dakar étant plus récente (Robin, Lalou et Ndiaye 2000).

Au-delà des divergences de tendance décrites ci-dessus, la comparaison entre Congo et Sénégal apporte un enseignement majeur : les pays du Nord, et singulièrement d'Europe, ne sont pas des destinations en plein essor. La propension à émigrer vers ces destinations n'a pas augmenté de façon exponentielle depuis 1983 au Sénégal et la progression enregistrée entre 1975 et 2002 au Congo a été annulée par le retour à une situation politique plus stable dans le pays. Cela étant, nos résultats expriment ici des taux et non des effectifs. Si les proportions de migrants ont peu progressé, les volumes concernés ont dû augmenter parce que les taux s'appliquent à une population aujourd'hui plus nombreuse que par le passé (du fait de la croissance démographique).

ⁱ La France avait signé en 1964 une convention de main d'œuvre avec le Sénégal pour favoriser la migration de travailleurs masculins peu qualifiés ; cependant, avec la crise pétrolière de 1974, le recrutement de travailleurs étrangers a été suspendu (Kesselman et al. 2002)

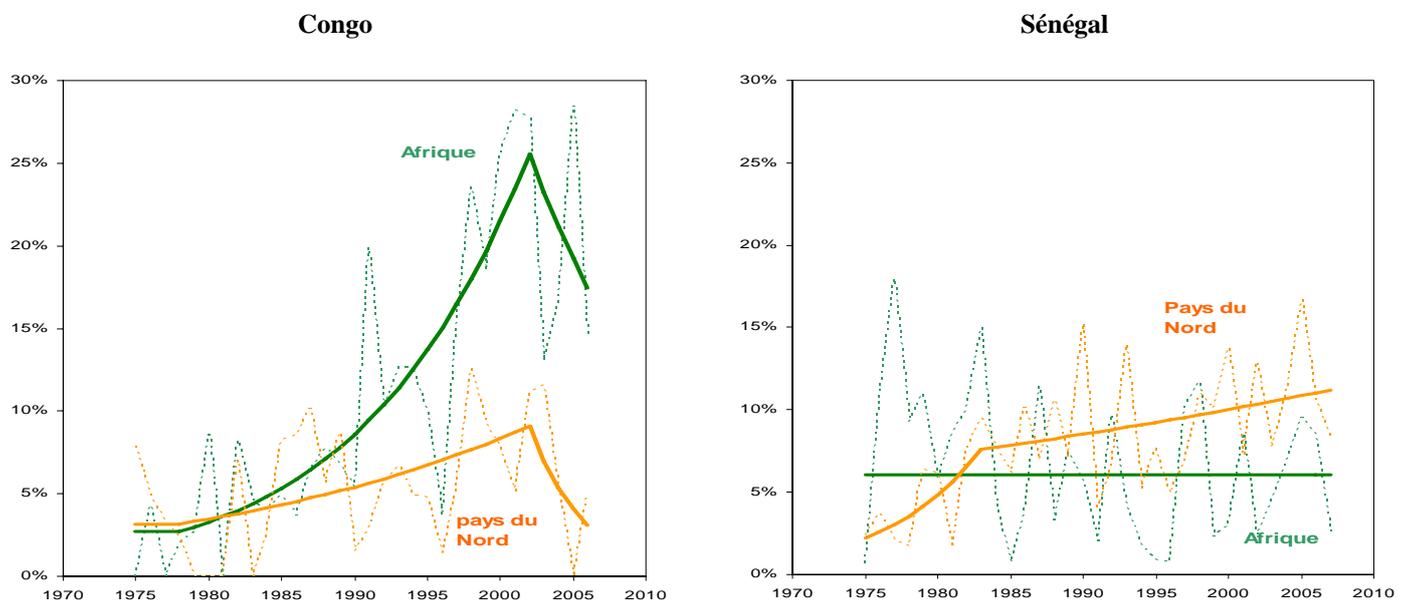
Encadré 2. Comment reconstituer une histoire des tendances migratoires ?

Les sources habituelles de données sur les migrations internationales ne permettent pas de retracer un historique fiable et complet des tendances migratoires. En fait, elles sont très limitées. En Afrique, comme dans la plupart des pays du monde, les départs ne sont pas enregistrés. Et du côté des pays de destinations, les entrées le sont très imparfaitement. D'une part, par définition, les flux irréguliers échappent aux enregistrements administratifs, au moins au moment de l'entrée (dans les cas de régularisation, il y a un enregistrement retardé dans les statistiques). D'autre part, chaque pays applique des définitions qui lui sont propres et qui varient de l'un à l'autre, y compris dans des espaces unifiés comme celui de l'Union européenne. Agréger les données de flux d'immigration des pays de destination est donc un exercice très délicat.

Les données du projet MAFE offrent une alternative et permettent de reconstituer –a posteriori– une histoire des tendances migratoires sénégalaises et congolaises. Comment ? En calculant rétrospectivement des taux annuels d'émigration. Grâce au questionnaire ménage, on connaît la date de premier départ en migration (et la destination) du chef de ménage, de son/ses conjoint(e)s et de ses enfants. On connaît par ailleurs leur date de naissance. Pour chaque année du passé, on est donc en mesure de calculer le nombre de personnes susceptibles de partir (personnes âgées d'au moins 18 ans et n'ayant encore jamais quitté le pays) et le nombre de personnes effectivement parties en migration pour la première fois. Le taux d'émigration est calculé par régression (Poisson) selon une méthode d'analyse en temps discret qui utilise l'âge et l'année pour seules variables explicatives. Pour faciliter l'interprétation, les résultats sont présentés sous forme de taux représentant annuellement la proportion de personnes ayant effectué au moins une migration internationale entre les âges de 18 et 50 ans (Figure 2).

Du fait de la relative faiblesse des effectifs, il n'est pas possible de reconstituer les tendances en amont de l'année 1975. Par ailleurs, la faiblesse des effectifs explique aussi le caractère accidenté des courbes. Pour faciliter l'interprétation, un procédé de lissage a donc été exploité. Il permet de mettre en évidence les points de rupture dans les courbes de tendance.

Figure 2. Proportion de personnes ayant effectué au moins une migration entre les âges de 18 et 50 ans (1975-2007)



Le profil des migrants internationaux en 2008

Les migrants internationaux qui nous sont décrits par les ménages kinois et dakarois sont très semblables du point de vue de leur âge au départ. Ils se caractérisent par leur jeunesse : toute destination confondue, 44 à 45% d'entre eux ont entre 18 et 24 ans et 3% seulement ont plus de 45 ans (Tableau 1). Le détail par destination ne nuance pas grandement ce constat.

En revanche, le poids relatif des femmes parmi les migrants varie notablement : les femmes congolaises sont proportionnellement plus nombreuses dans les pays du Nord (45% des migrants) que dans les pays africains (32%) ; un écart par destination que l'on n'observe pas chez les femmes sénégalaises qui sont partout très sous-représentées (35%). Ces différences de profil pourraient s'expliquer par des différences en matière de rapports de genre. D'un côté, il est possible que les femmes congolaises soient soumises à un moindre contrôle social que leurs homologues sénégalaises et aient ainsi davantage d'autonomie pour migrer vers l'Europe. D'un autre côté, dans le contexte des conflits violents qui ont caractérisé l'Afrique centrale ces dernières décennies, il est aussi possible que les femmes congolaises aient cherché à s'orienter vers les pays du Nord pour échapper aux violences dont elles sont tout particulièrement victimes (Mukwasa Gipela et Kapinga Wa Diamba 2009).

Les profils de migrants congolais et sénégalais diffèrent aussi du point de vue de leur niveau d'instruction. Les personnes n'ayant pas dépassé le niveau de l'école primaire sont particulièrement nombreuses parmi l'ensemble des migrants dakarois (45%), alors qu'il s'agit d'une population marginale chez les Kinois (5%). D'un côté, cela peut être dû au fait que, contrairement à la migration sénégalaise qui était, il y a plusieurs décennies, surtout une migration de main d'œuvre, la migration congolaise était davantage celle d'une élite. D'un autre côté, malgré la détérioration des conditions économiques au Congo, la particularité du pays est que les familles investissent considérablement dans l'éducation des enfants, y voyant un moyen d'échapper au contexte difficile (Shapiro 2009). Par ailleurs, il apparaît clairement que les migrants africains résidant dans les pays du Nord ont un niveau d'instruction nettement plus élevé que leurs homologues résidant dans les pays d'Afrique. L'écart est spécialement frappant pour les migrants sénégalais : au Nord, il y a deux fois plus d'individus ayant atteint le niveau de l'enseignement supérieur que dans les pays d'Afrique. *In fine*, 34% des Sénégalais installés au Nord ont atteint ce niveau, la proportion étant de 40% pour les Congolais. On est loin de l'image d'une population totalement dépourvue d'instruction.

Tableau 1. Caractéristiques des personnes ayant émigré du Sénégal ou du Congo selon la zone de première destination

	Toute destination				Pays du Nord				Afrique			
	Congo		Sénégal		Congo		Sénégal		Congo		Sénégal	
N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	
Classes d'âge au départ												
18-24 ans	175	44,3	216	45,2	43	39,9	148	46,6	131	45,7	69	43,2
25-34 ans	167	42,2	183	38,3	46	42,5	117	36,8	121	42,1	65	40,6
35-44 ans	41	10,4	64	13,4	16	14,9	44	13,7	25	8,8	21	12,9
45 ans et +	12	3,1	15	3,1	3	2,7	9	2,9	9	3,3	5	3,3
Ensemble 396		100,0	478	100,0	109	100,0	318	100,0	287	100,0	159	100,0
Donnée manquante	0		70		0		27		0		16	
Sexe												
Homme 256		64,7	356	64,9	60	55,1	223	64,8	195	67,9	114	65,2
Femme 140		35,3	192	35,1	49	44,9	122	35,2	92	32,1	61	34,8
Ensemble 396		100,0	548	100,0	109	100,0	345	100,0	287	100,0	175	100,0
Niveau d'instruction												
Sans/Primaire 18		4,6	229	44,6	3	2,8	116	35,1	15	5,2	96	59,6
Secondaire 259		65,7	146	28,4	63	57,3	102	30,8	196	68,5	37	23,3
Supérieur 117		29,7	139	27,0	43	39,9	113	34,1	75	26,3	28	17,2
Ensemble 395		100,0	514	100,0	109	100,0	331	100,0	286	100,0	160	100,0
Donnée manquante	1		34		0		14		1		15	
Nombre total de migrants	396		548*		109		345		287		175	

* Le premier pays de destination est inconnu pour 28 migrants déclarés dans les ménages dakarois. Ceci explique la différence entre l'effectif total de 548 individus et la somme des migrants déclarés comme résidant en Afrique (175) et dans les autres pays (345).

NB : Ce tableau porte sur tous les individus (CM, conjoints et enfants du CM) ayant émigré, quels que soient leur date de départ et leur parcours migratoire ultérieur (retour ou non, nouvelles destinations...).

Les déterminants individuels du premier départ

L'examen des facteurs expliquant les premières migrations au départ de Dakar ou de Kinshasa confirment à bien des égards les résultats présentés jusqu'ici. En fait, il peut être synthétisé en présentant l'avantage de reposer sur une analyse « toutes choses égales par ailleurs » (sur la méthode, cf. Encadré 3).

Encadré 3. Comment étudier les déterminants de la migration ?

Les analyses descriptives permettent d'étudier le profil des migrants, mais elles ne permettent pas d'isoler le rôle des facteurs de la migration indépendamment les uns des autres, qu'il s'agisse de facteurs individuels ou contextuels. Pour étudier les déterminants de la migration, nous avons donc eu recours à des analyses biographiques en temps discret.

Le principe est de modéliser un événement (la première émigration, ou encore le premier retour) en fonction de plusieurs variables explicatives introduites simultanément dans l'analyse. Cette technique permet ainsi d'isoler le rôle de chaque facteur, toutes choses égales par ailleurs. Au-delà de son caractère multi-varié, l'analyse biographique permet d'introduire une dimension temporelle dans le modèle. Par exemple, pour étudier la probabilité qu'un individu a d'émigrer, on le « suit » depuis une date donnée (ici, l'âge de 18 ans) jusqu'à ce que l'événement se produise ou jusqu'à la date de l'enquête si l'événement ne se produit pas. De même, pour étudier les déterminants du retour, on « suit » les individus migrants depuis leur premier départ du pays d'origine jusqu'à ce qu'ils rentrent ou, à défaut, jusqu'à la date de l'enquête. Le modèle peut ainsi tenir compte de la situation changeante des individus (par exemple, l'âge) ou du contexte (par exemple, la période). Pour expliquer les migrations, on peut ainsi faire la part de la situation du moment (un contexte économique plus ou moins déprécié, des politiques migratoires plus ou moins restrictives) et des caractéristiques des individus à tout moment.

Les données du questionnaire ménage offrent cependant un nombre limité de variables changeant dans le temps susceptibles d'expliquer une première émigration. Les variables introduites dans les modèles sont donc simplement les suivantes : l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et la période (qui rend compte du contexte). L'analyse porte sur la période 1975-2007. Les résultats ont été calculés par application de régressions de Poisson. D'autres analyses menées à partir des questionnaires biographiques pourront donner des résultats plus riches sur les facteurs individuels et contextuels de la migration.

Les points saillants des résultats sont les suivants :

- Quel que soit le pays d'origine et quelle que soit la destination, plus les individus sont âgés et moins ils ont de chance d'effectuer une migration internationale ;
- Le genre est un déterminant important des migrations, mais il agit différemment selon la destination. Comparées aux hommes, les femmes sénégalaises ou congolaises ont environ deux fois moins de chances de partir vivre dans un autre pays africain. En revanche, à destination du Nord, l'écart entre les sexes s'efface totalement chez les Congolais et se réduit notablement chez les Sénégalais. En somme, la migration afro-africaine est plus sélective selon le genre que la migration afro-européenne ;
- Le niveau d'instruction est un puissant facteur explicatif de l'émigration internationale : plus les individus sont instruits et plus grandes sont leurs chances de partir à l'étranger, et cela quelle que soit l'origine. Cette sélection des migrants selon leur niveau d'éducation est bien plus marquée à destination des pays du Nord : par rapport à quelqu'un qui n'a pas dépassé l'école primaire, un individu qui a atteint l'enseignement supérieur a 10 fois plus de chances d'émigrer du Congo et 6 fois plus de chances du Sénégal. De nouveau, on est loin de l'immigration courante du migrant africain miséreux, dépourvu de toute instruction. L'émigration afro-européenne est extraordinairement sélective selon le niveau d'éducation ;
- Enfin, la variable période rappelle les résultats détaillés dans la section « L'Europe : une destination en essor ? » : les chances de migrer à destination des pays du Nord n'ont significativement évolué ni au Congo depuis le milieu des années 1970, ni au Sénégal depuis les années 1980.

**Tableau 2. Déterminants des premiers départs en migration
selon le pays de destination et d'origine (1975-2007, Rapports de taux)**

Variable Modalité	Congo (Kinshasa)			Sénégal (Dakar)			
	(1) Toute destination	(2) Pays du Nord	(3) Afrique	(4) Toute destination	(5) Pays du Nord	(6) Afrique	
Groupes d'âges	18-24 1,	1,00	réf	1,00	réf	1,00	réf
	25-34	0,92		0,87		0,83	
	35-44	0,38 ** *	0,72	0,29 ** *	0,58 ** *	0,57 **	0,57 *
	45 et +	0,16 ** *	0,22 **	0,14 ** *	0,16 ** *	0,15 ***	0,17 ** *
Sexe	Hommes 1,	1,00	réf	1,00	réf	1,00	réf
	Femmes	0,55 ** *	1,07	0,44 ** *	0,61 ** *	0,70 **	0,48 ** *
Instruction	Sans / primaire	1,00	réf	1,00	réf	1,00	réf
	Secondaire	2,48 ** *	5,11 **	2,06 *	1,47 **	2,03 ***	0,92
	Supérieur	2,86 ** *	10,24 ***	1,97	4,18 ** *	6,56 ***	1,87 *
	nsp	10,58 ** *	0,00 ***	10,12 **	2,79 ** *	3,63 ***	1,85
Période	1975-1981 1,	1,00	réf	1,00	réf	1,00	réf
	1982-1991	1,88 **	1,48	2,16	1,14	2,35 **	0,65
	1992-2001	3,87 ** *	1,62	5,75 ** *	1,07	2,28 **	0,57
	2002-2007	4,49 ** *	1,58	7,02 ** *	1,10	2,47 ***	0,52 *

Lecture : Pour chaque variable, les résultats permettent de comparer les différentes modalités avec la modalité de référence (réf). Toutes choses égales par ailleurs, une valeur supérieure à 1 indique qu'une variable a un effet positif sur les chances d'émigrer, tandis qu'une valeur inférieure à 1 indique un effet négatif. Un rapport de taux de 2,00 pour une modalité donnée indique que la probabilité de connaître l'événement est deux fois plus importante pour cette modalité que pour la modalité de référence. Un rapport de taux de 0,7 indique que la probabilité est réduite de 0,3 par rapport à la modalité de référence (c'est-à-dire de 30%). Les mentions portées à droite indiquent si la différence entre la valeur de la catégorie observée et la valeur de la catégorie de référence (1,00 par définition) est statistiquement significative. Plus il y a d'étoiles, plus le résultat est significatif. L'absence d'étoile indique que la différence avec la catégorie de référence n'est pas statistiquement significative.

***: p<0.01 ; **: p<0.05 ; * : p<0.10

II. Les retours

L'importance relative des retours

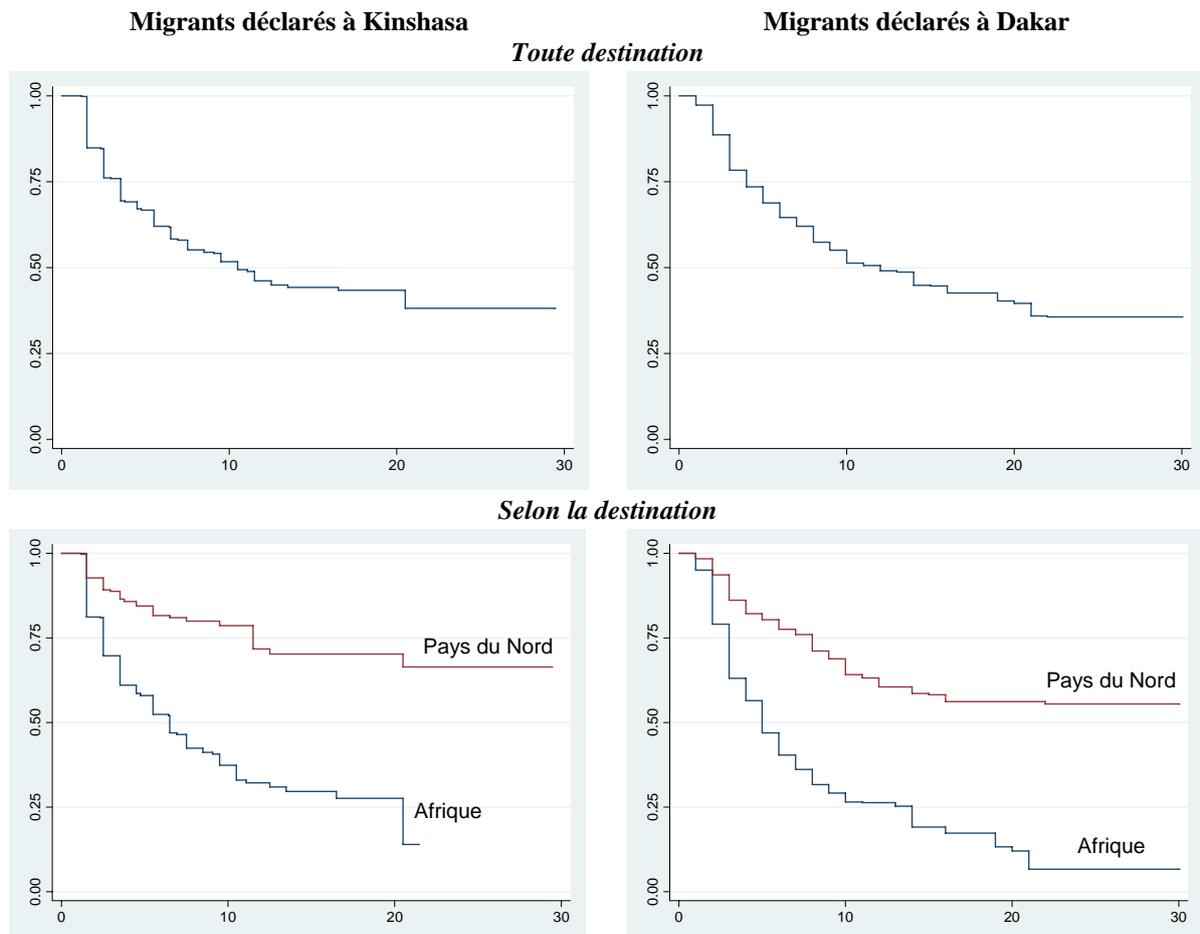
Les migrations internationales de retour demeurent un domaine relativement méconnu. En fait, peu de données statistiques sont disponibles pour indiquer à quel point ces migrations sont ou non fréquentes. Rares sont les enquêtes spécifiques qui couvrent le sujet et, à un niveau agrégé, il n'est par exemple pas possible de connaître la proportion des migrants qui restent dans les pays de l'OCDE par rapport à ceux qui rentrent dans leur pays d'origine (Dumont et Spielvogel 2008). En même temps, les migrations de retour font l'objet d'une attention politique toute particulière. Depuis que les pays européens ont entrepris de contrôler leurs frontières, ils ont aussi cherché à promouvoir les retours de leurs immigrants. D'un côté, divers programmes ont été mis en œuvre depuis la fin des années 1970 pour encourager les migrants réguliers à rentrer (dotations de subside permettant aux migrants d'investir dans leur pays d'origine pour faciliter leur réinsertionⁱⁱ). D'un autre côté, les accords de réadmission se sont multipliés depuis les années 1990 pour permettre le retour « forcé » des

ⁱⁱ Voir, par exemple, le projet d'accompagnement des projets d'investissement privé du PAISD au Sénégal : <http://www.codev.gouv.sn/?-Accompagnement-des-projets-d->

migrants irréguliers (La Cimade 2009). Dans un cas comme dans l'autre, la migration de retour n'est pas envisagée pour les politiques publiques comme un mouvement spontané à accompagner, mais comme un mouvement à promouvoir, comme si les migrations internationales étaient à sens unique. Mais il est reconnu que les flux de retour occasionnés par les politiques publiques concernent de très petits effectifs. Au final, une question demeure : n'y a-t-il pas des migrations « spontanées » de retour, c'est-à-dire des retours dépourvus de toute forme d'accompagnement institutionnel ?

Les données du projet MAFE permettent de calculer des probabilités de retour et, ainsi, de mesurer la fréquence des retours des migrants sénégalais et congolais en fonction du temps qu'ils ont passé en migration. La mesure porte uniquement sur les premiers retours, c'est-à-dire sur ceux qui surviennent éventuellement après le premier départ du pays d'origine. Un premier constat s'impose pour les deux pays : les migrations de retour sont loin d'être négligeables. Quelle que soit la destination des migrants, près de 50% d'entre eux sont retournés dans leur pays d'origine après 10 ans d'absence (Figure 3). Dans le détail, des écarts apparaissent en fonction de la destination : les retours en provenance des pays du Nord sont à la fois moins nombreux et moins rapides. Après 10 années passées hors du Sénégal, environ 7 migrants internationaux sur 10 sont de retour d'Afrique, ils sont seulement 2 sur 10 parmi ceux qui avaient rejoint un pays du Nord. Et l'écart s'accroît encore légèrement avec le temps. Les migrations de retour des Congolais sont légèrement moins nombreuses et moins rapides, mais l'écart en fonction des destinations (pays du Nord vs. pays africains) demeure. Comment l'expliquer ?

Figure 3. Evolution de la probabilité de rester dans le pays de destination en fonction de la durée du séjour et selon la destination (Courbes de survie)



Lecture : Les courbes de survie représentent les probabilités qu’ont les migrants de rester à destination plutôt que de rentrer, en fonction du nombre d’années écoulées depuis leur 1^{er} départ hors de leur pays d’origine. L’origine de l’axe des abscisses (année 0) correspond à l’année du départ. Cette année là, 100% (noté 1.00 sur l’axe des ordonnées) des migrants sont encore à destination. A mesure que le temps passe, cette probabilité de demeurer dans le pays d’accueil diminue, ce qui signifie –*a contrario*– que la probabilité d’effectuer un retour progresse. Ces courbes de survie ont été construites en utilisant l’estimateur non-paramétrique de la fonction de Kaplan-Meier. Le calcul des probabilités tient donc compte des troncatures à droite, c’est-à-dire du fait que les vies sont « coupées » au moment de l’enquête alors même que des retours peuvent encore se produire après l’enquête.

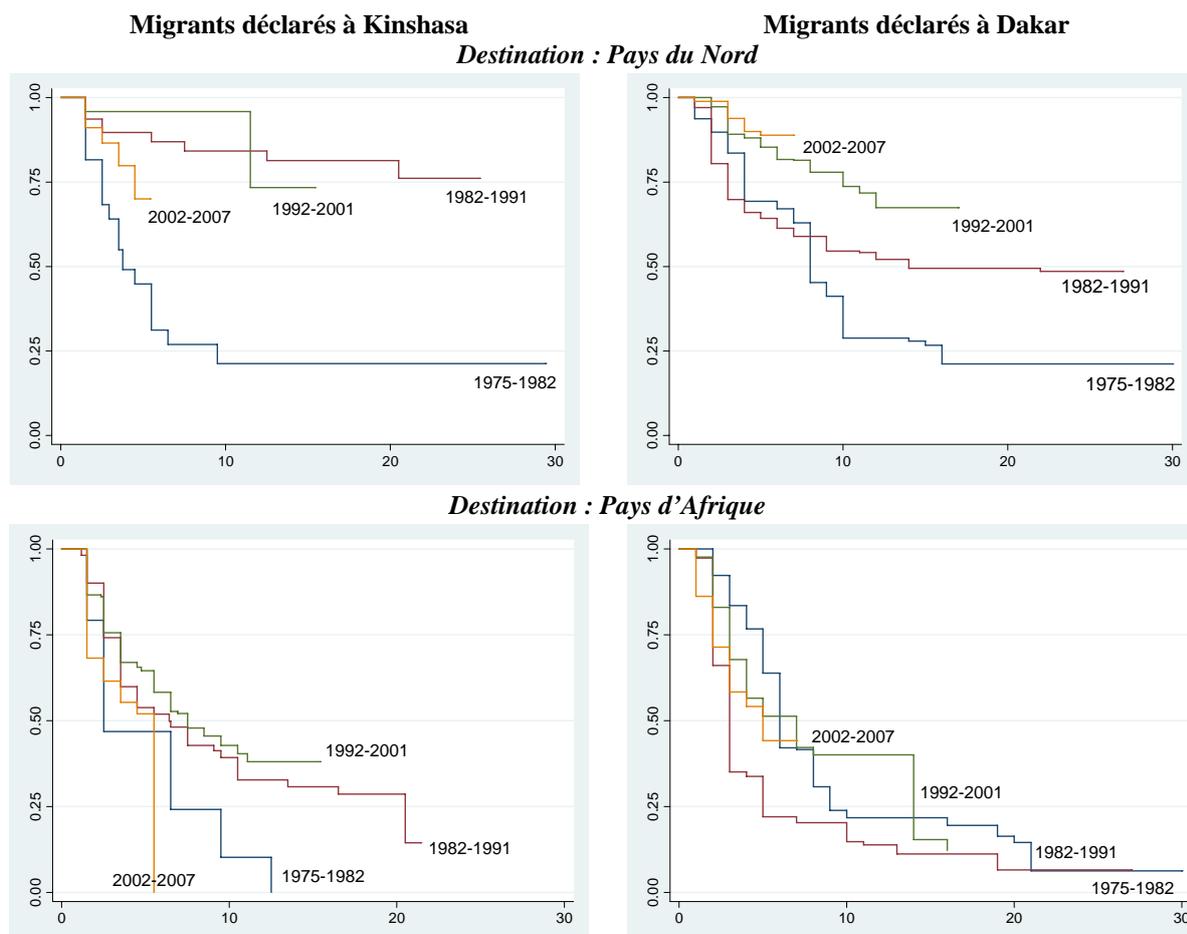
Deux hypothèses peuvent être avancées. D’un côté, les revenus et les conditions de vie *a priori* plus favorables des pays du Nord pourraient contribuer à allonger les séjours dans ces pays. Des travaux montrent que l’installation dans le pays de destination est plus probable lorsque les disparités de revenus avec le pays d’origine sont plus fortes (Dumont et Spielvogel, 2008). D’un autre côté, la plus grande propension au retour à partir des pays d’Afrique pourrait être associée à la facilité de circulation à l’intérieur du continent, et en particulier avec les pays voisins. Dans les pays de la CEDEAO, par exemple, il y a moins d’entraves à la circulation pour les ressortissants ; un visa ne leur est pas imposé à l’entrée des pays membres (Kabbanji, Piché et Ouédraogo 2005). Cette hypothèse explicative repose sur le modèle théorique suivant : pour les migrants, le retour au pays est associé à l’incertitude des conditions de réinsertion ; la possibilité de repartir en cas de difficultés lors du retour est une manière de palier cette incertitude ; du coup, plus le coût du départ est élevé (en argent, en démarches, en risques divers), moins il est aisé de décider de rentrer. Dans d’autres

contextes, des chercheurs ont ainsi montré que les migrations de retour des Mexicains sont devenues moins fréquentes lorsque les conditions d'immigration aux Etats-Unis sont devenues plus difficiles (Massey, Durand et al. 2002). Nos résultats vont dans ce sens quand ils indiquent que les retours sont plus rares des pays du Nord que d'Afrique.

L'hypothèse selon laquelle la relative faiblesse des retours du Nord vers l'Afrique s'expliquerait par la difficulté de circuler entre ces deux régions du monde est confortée par d'autres résultats. On le voit particulièrement bien sur les graphiques qui concernent le Sénégal. Plus les départs des migrants sont anciens et plus les retours sont fréquents et rapides (Figure 4). Après 10 ans d'absence du Sénégal, près des trois quarts des migrants partis au Nord sont rentrés parmi ceux qui avaient émigré entre 1975-1982. La proportion descend à 40% pour ceux qui sont partis entre 1982 et 1991, et à 30% pour ceux partis plus récemment entre 1992 et 2001. *A contrario*, les probabilités de retour des migrants partis en Afrique ne varient pratiquement pas en fonction des périodes de départ. C'est que les conditions concrètes de circulation à l'intérieur du continent, et en particulier entre pays voisins, ne se sont pas durcies, au contraire des migrations afro-européennes pour lesquelles les entraves n'ont cessé de croître au fil des années.

Côté congolais, on observe un résultat semblable : les migrants partis avant 1982 vers le Nord sont rentrés nettement plus fréquemment que ceux partis ultérieurement. Dans le détail cependant, les courbes montrent des tendances plus complexes qui traduisent sans doute les effets des variations de contexte au Congo, en plus des variations des politiques d'immigration des pays de destination. Au contraire de ce que l'on observe au Sénégal, ceux qui sont rentrés le moins souvent ne sont pas ceux qui sont partis le plus récemment, mais ceux qui sont partis alors que le pays traversait ses plus graves crises politiques et économiques. La même tendance s'exprime d'ailleurs pour les migrations à destination africaine, ce qui suggère que les migrations contraintes par la guerre engendrent certainement une rupture plus forte avec le pays d'origine.

Figure 4. Courbes de survie des migrants selon la période de départ et la zone de destination



Quels facteurs favorisent les retours ?

L'analyse multi-variée et rétrospective des déterminants du retour au pays confirme l'hypothèse selon laquelle le contexte joue un rôle majeur dans l'explication des retours. Les résultats de cette section affinent les analyses jusqu'ici présentées sur le rôle de la destination ou de la période de départ : les techniques de modélisation permettent d'isoler leur effet net (cf.

Encadré 3), c'est-à-dire indépendamment des autres variables qui peuvent influencer le retour (sexe, âge au départ, niveau d'instruction, durée de séjour). Des analyses sur les facteurs de retours, on retient en particulier que :

- les Congolais partis dans un pays africain ont quatre fois plus de chances de retourner en RDC que ceux partis au Nord ; le rapport étant un peu moindre quoique considérable pour les Sénégalais (Tableau 3, colonnes 1 et 4) ;
- au sein des deux populations observées et toutes choses égales par ailleurs, les migrants partis dans un pays du Nord après 1982 ont des chances très réduites de retourner au pays par rapport à leurs homologues partis plus tôt (Tableau 3, colonnes 2 et 5). Par comparaison avec la catégorie de référence (départ avant 1982), la probabilité de rentrer des migrants sénégalais partis entre 1982 et 1991 est réduite de 54%, celle des migrants de la période 1992-2001 de 76%, et celle des migrants d'après 2001 de 83% (Tableau 3, colonne 5). La période de départ ne joue en revanche aucun

rôle sur les retours d'Afrique des Sénégalais. Côté congolais, les résultats sont aussi, en tous points, conformes à ceux de la section précédente.

Le maintien des effets de la destination et de la période de départ sur les probabilités de rentrer vient renforcer l'idée selon laquelle les retours sont conditionnés par les possibilités de repartir. Pour les migrants, plus il apparaît envisageable de repartir en cas d'échec, et plus le retour est facile et –en termes statistiques– probable. En quelque sorte, plus le premier départ de l'individu a été coûteux, plus il est réticent à l'idée de rentrer parce qu'il craint d'être de nouveau confronté aux mêmes obstacles. Dans cette perspective, la variable « période de départ » rend compte de la mémoire de l'expérience migratoire. Mais il est par ailleurs probable que les individus raisonnent en fonction de l'évolution du contexte : à tout moment, les conditions de départ ne sont pas forcément les mêmes que celles qu'ils ont vécues. Le contexte du moment peut donc aussi intervenir comme facteur explicatif du retour. C'est pourquoi une deuxième série de modèles a été conçue pour mesurer non plus l'effet de la période de départ, mais l'effet de la période courante, qui réfère donc au contexte du moment (Tableau 3, partie inférieure). Les résultats montrent que les probabilités d'effectuer un retour se réduisent aussi dans les périodes récentes, et ceci de manière particulièrement significative pour les migrants qui résident dans les pays du Nord. Qu'il s'agisse de la période du départ ou de la période courante, il semble bien que les périodes de restriction au Nord des flux d'immigration conduisent les migrants à différer ou annuler leur projet de retour.

Au-delà des effets de période, les retours sont moins sélectifs pour les migrants partis en Afrique que pour les migrants partis au Nord. Pour ces derniers, l'âge au départ apparaît comme la principale variable individuelle explicative : plus les individus partent jeunes, et plus ils ont de chances de demeurer à destination. Cela peut s'expliquer par des capacités accrues d'adaptation au pays d'accueil. Dans les pays d'accueil du Nord, les migrants plus âgés quant à eux éprouvent plus de problèmes d'ajustement, ce qui doit les pousser à retourner davantage (Dustmann 2003). Par contre, les jeunes, eux, partent en ayant probablement moins d'obligations, notamment familiales (femmes, enfants) qui les rattachent à leur pays d'origine. Par ailleurs, la durée du séjour à destination tend à réduire les chances de rentrer : il est probable que, plus le temps passe, plus les migrants établissent des liens sociaux et économiques qui les attachent au pays de destination, et plus les liens avec le pays d'origine sont susceptibles de se distendre (DaVanzo, 1981) (Tableau 3, colonnes 1 et 4).

Cette relation du retour à la durée de séjour peut cependant ne pas être linéaire. C'est spécifiquement le cas pour les migrants sénégalais : ceux qui ont séjourné 2 à 4 ans au Nord ont deux fois plus de chances de rentrer que ceux qui y ont passé moins de temps, les chances de rentrer diminuant par la suite (courbe en U inversé). Ce « surplus » de retours observé pour les séjours de moins de 5 ans pourrait correspondre soit à des migrations d'échec (insertion trop difficile sur les plans de l'emploi, des conditions de vie, du statut légal, etc. faisant finalement renoncer au projet migratoire), soit au contraire à l'atteinte des objectifs préalablement fixés et qui conditionnaient le retour dans le projet migratoire initial (fin d'études ou accumulation d'un capital suffisant pour investir, au pays d'origine, dans un logement ou une activité).

Autre trait particulier des migrations sénégalaises au Nord : les femmes ont significativement plus de chances de rentrer que les hommes (+61%). Ce résultat renvoie sans doute à la spécificité des rapports de genre dans la société sénégalaise. En dépit de l'émergence de migrations féminines autonomes, la mobilité des femmes semble encore largement soumise aux décisions des hommes (Khady 2005). Leur plus grande propension à rentrer du Nord et non pas des pays d'Afrique pourra, en l'occurrence, s'expliquer d'au moins deux façons. D'une part, la non-tolérance de la polygamie au Nord invite les hommes polygames à établir une sorte de relais d'épouses (Bledsoe, Houle et al. 2007). D'autre part, la confrontation des

normes sénégalaises et occidentales en matière de genre induit parfois des rapports conflictuels dans les couples qui peuvent conduire au renvoi des épouses au pays (Khady 2005).

Tableau 3. Déterminants des premiers retours selon les pays de destination et d'origine (1975-2007, Rapports de taux)

		Congo			Sénégal		
		(1) Toute destination	(2) Pays du Nord	(3) Afrique	(4) Toute destination	(5) Pays du Nord	(6) Afrique
Série « période de départ »							
Destination Pays	du Nord	1,00 réf	-	-	1,00 réf	-	-
	Afrique	4,03 ***	-	-	2,41 ** *	-	-
	nsp		-	-	0,00 ** *	-	-
Sexe Hom	mes	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf
	Fem	0,74	0,63	0,76	1,18	1,61 *	0,83
Durée du séjour en mig ^o	<2 ans	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf
	2-4 ans	1,06	1,03	1,09	1,54 **	2,00 *	1,43
	5-10 ans	0,83	0,58	0,93	0,97	1,39	0,88
	11 ans et +	0,41 *	0,59	0,32 **	0,47 **	0,46	0,65
Instruction San	s / primaire	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf
	Seco	0,57	0,65	0,58	1,38	1,51	1,26
	Su	0,78	0,41	0,84	0,98 **	1,08	0,84 *
Age au départ	18-24	1,00	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf
	25-34	1,11 réf	3,45 **	1,00	1,10	1,33	0,87
	35-44	2,17 **	15,25 ***	1,64	1,66	3,66 ** *	0,96
	45 et +	1,97 *	5,57	1,70	1,11	6,32 ** *	0,24
Période de Départ	1975-1981	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf
	1982-1991	0,32 ***	0,11 ***	0,53 *	0,83 **	0,46 **	1,09
	1992-2001	0,30 ***	0,04 ***	0,47 ** *	0,54 *	0,24 ** *	0,79
	2002-2007	0,45 ***	0,13 ***	0,71	0,59	0,17 ** *	1,27
Série « période courante » (variables de contrôle, non montrées, résultats quasi-identiques à la série « période de départ »)							
Période 1	1975-1981	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf	1,00 réf
Courante 1	1982-1991	0,16 ***	0,12 ** *	0,24 **	1,40	0,94	1,72
	1992-2001	0,23 ***	0,02 ** *	0,47 *	0,59 *	0,31 ** *	0,81
	2002-2007	0,25 ***	0,05 ** *	0,47 *	0,67	0,23 ** *	1,35

***: p<0.01 ; ** : p<0.05 ; * : p<0.10

Rester ou repartir ?

Comme nous l'avons évoqué, pour les migrants, la décision du retour peut être conditionnée par la possibilité d'effectuer un nouveau départ, que ce soit parce que la réinsertion au pays s'avère difficile ou pour d'autres raisonsⁱⁱⁱ. De fait, les nouveaux départs ne sont pas rares : au Sénégal, sur 100 individus ayant fait un premier retour, 17 sont repartis (Flahaux 2009) ; au Congo, la proportion est de 23%.

ⁱⁱⁱ Les résultats de C. Mezger et M.-L. Flahaux (2009) confortent l'idée selon laquelle le nouveau départ des migrants de retour intervient en cas de difficultés de réinsertion. D'après leurs analyses des données biographiques, les migrants de retour qui ont cumulé plusieurs allers et venues (d'au moins une année à chaque fois) sont moins avantagés sur le marché de l'emploi que les migrants de retour qui se sont stabilisés au Sénégal.

Les nouveaux départs des Congolais ne sont pas seulement plus fréquents, ils sont aussi moins sélectifs. Ni l'ancien pays de destination, ni la durée de séjour à l'étranger, ni l'âge au retour, ni le niveau d'instruction n'ont d'influence significative sur les probabilités de migrer à nouveau. Sans doute ce résultat traduit-il le fait que les migrants de retour qui repartent ont en réalité des profils très variés (chercheurs de diamants en Angola, commerçants, scientifiques, etc.). Des cinq variables introduites dans le modèle explicatif d'un nouveau départ, une seule donne un résultat significatif : le sexe. Les femmes congolaises ont presque deux fois moins de chances de repartir que leurs compatriotes masculins (Tableau 4, colonne 1). Le rapport de taux est similaire pour les femmes sénégalaises par rapport aux hommes, mais il n'est pas significatif (colonne 2). Peut-être cette moindre tendance des femmes à repartir s'explique-t-elle par le fait qu'elles sont socialement moins disponibles pour quitter à nouveau le pays. Un nouveau départ s'effectue par nature à un âge plus avancé qu'un premier départ, c'est-à-dire sans doute à un âge où les femmes ont déjà des enfants. Or, il est socialement mal admis qu'une femme laisse ses enfants au pays.

La ré-migration est bien plus sélective à partir du Sénégal qu'à partir de la RDC. Le temps joue un rôle particulièrement important pour expliquer le nouveau départ des Sénégalais. Le temps du retour, d'abord : toutes choses égales par ailleurs, les individus qui ont passé l'âge de 35 ans au moment de leur premier retour au Sénégal ont environ dix fois moins de chances de repartir que ceux dont le retour a eu lieu alors qu'ils étaient plus jeunes (entre 18 et 24 ans). Ce résultat peut s'expliquer par une meilleure préparation au retour parmi les personnes rentrées à un âge plus mûr, alors même que l'on sait que la préparation est un facteur facilitant notablement la réinsertion des migrants (Cassarino 2008). Le temps passé à l'étranger explique également le nouveau départ : les individus qui ont passé plus de 10 ans en dehors du Sénégal ont quatre fois plus de chances de repartir que ceux dont le séjour à l'étranger a été inférieur à deux années. Ici, la même logique prévaut que pour l'explication des retours (déjà d'autant moins fréquents que le séjour à l'étranger était long). Les longues absences ont un effet disruptif : elles contribuent à accroître l'attachement au pays de destination et à distendre les liens avec le pays d'origine, ce qui complique sans doute la réinsertion des migrants dans leur société d'origine.

La localisation de l'ancienne destination joue aussi un rôle important : les Sénégalais dont la première destination était africaine ont cinq fois moins de chances de repartir que ceux qui étaient dans un pays du Nord. Ici, la géographie –comme le temps– joue peut-être un rôle disruptif : le séjour dans un pays du Nord, par comparaison à un séjour dans un autre pays africain, crée sans doute une distance culturelle plus grande entre le migrant et sa société d'origine. Cette distance peut rendre plus difficile la réinsertion du migrant lorsqu'il rentre et donc plus probable son nouveau départ. Mais l'effet « destination » pourrait aussi traduire des divergences en matière de satisfaction du projet migratoire : les difficultés d'insertion des migrants sont telles dans les pays du Nord que leur retour les laisse peut-être « sur leur faim ». S'ils sont rentrés sans avoir réussi à atteindre les objectifs qu'ils s'étaient préalablement fixés, leur réinsertion est difficile et la perspective d'un nouveau départ peut leur apparaître comme une opportunité à ne pas manquer. *A contrario*, les retours d'Afrique se réalisent peut-être dans des conditions plus « sereines », à un moment où les migrants sont davantage préparés à se réinsérer au Sénégal.

Enfin, les individus les plus instruits sont ceux dont les probabilités de réalisation d'un nouveau départ sont les plus faibles (-70% par rapport aux individus n'ayant pas dépassé le primaire). Ce résultat pourrait être un indicateur du fait que les plus instruits parviennent mieux que les autres à se réinsérer dans le marché dakarois du travail, en dépit des tensions qui s'exercent sur le marché de l'emploi formel. Les migrants de retour instruits, du fait même

de leur expérience à l'étranger, pourraient ainsi bénéficier de positions économiques plus favorables que les individus instruits mais dépourvus d'expérience migratoire.

Tableau 4. Facteurs associés à un nouveau départ pour les migrants ayant déjà réalisé un premier retour (1975-2007, Rapports de taux)

Variable	Modalité	(1) Congo	(2) Sénégal
Destination Pays	du Nord	1,00 réf	1,00 réf
Af	rique	2,05	0,17 ***
Durée du séjour en mig ^o	<2 ans	1,00 réf	1,00 réf
	2-4 ans	2,25	1,77
	5-10 ans	2,18	1,12
	11 ans et +	3,44	4,33 **
ns	p	-	0,46
Age au retour	18-24	1,00 réf	1,00 réf
	25-34	0,41	0,58
	35-44	0,99	0,07 ***
	45 et +	0,23	0,04 ***
ns	p	-	1,75
Sexe Hom	mes	1,00 réf	1,00 réf
F	emmes	0,54 *	0,45
Instruction	Sans / primaire	1,00 réf	1,00 réf
	Secondaire	1,56	1,16
	Supérieur	0,73	0,32 *
ns	p	-	4,48

***: $p < 0.01$; **: $p < 0.05$; * : $p < 0.10$

NB : Les données du questionnaire ménage ne permettent pas de traiter la question des déterminants d'un nouveau départ sous la forme d'une analyse en temps discret. Chacun de ces deux modèles correspond à une régression de Poisson appliquée à des fichiers dans lesquels chaque individu correspond à une observation. Au contraire des analyses sur les premiers départs et les premiers retours, il n'est donc pas possible d'isoler des effets de période. Sur les détails de méthode, voir Flahaux, 2009.

Conclusion

Quels sont, en définitive, les principaux apports de cette analyse comparée des départs et retours des migrants issus de Dakar et de Kinshasa ?

Du point de vue des tendances migratoires, deux faits majeurs sont à retenir. Premièrement, en dépit des idées reçues, dans les vingt dernières années, concernant les deux cas étudiés, il n'y a pas eu d'essor massif des migrations internationales à destination des pays du Nord. Deuxièmement, les migrations de retour ne constituent pas un mouvement négligeable, même si elles sont plus nombreuses en provenance d'Afrique que d'ailleurs. Les données des enquêtes ménages exploitées ici ne disent pas si ces retours sont spontanés. Mais l'analyse des motifs des retours recueillis dans les questionnaires biographiques de MAFE montrent que les migrants de retour sont, dans une écrasante majorité, des retours dépourvus de tout encadrement administratif (Flahaux 2009). D'après nos résultats, les migrations entre l'Afrique et l'Europe ne peuvent être considérées comme des migrations à sens unique. Il reste que les probabilités de rentrer se sont sérieusement érodées au fil des années, une évolution qui pourrait bien s'expliquer par la multiplication des barrières destinées à freiner les migrations. Nos résultats ne valent, bien sûr, qu'à l'échelle des régions enquêtées.

Cependant, Dakar et Kinshasa sont les principales portes du Sénégal et du Congo vers les pays du Nord. Les deux capitales sont habituellement présentées comme les lieux mêmes où les migrations internationales vers l'Europe ou l'Amérique du Nord auraient pris de l'importance au cours des dernières décennies. Ainsi, sans être généralisables aux pays entiers ni à l'ensemble de la sous-région, nos résultats tempèrent le discours portant sur l'inflation des migrations internationales africaines.

Nos résultats appellent cependant des compléments d'étude. Nos analyses des déterminants de la migration visaient surtout à isoler les effets de périodes. Elles restent très frustes quant à l'identification des autres déterminants des migrations. D'autres travaux devront chercher à approfondir la question des facteurs de la migration internationale, tant au niveau individuel qu'au niveau contextuel. Dans ce domaine, au-delà des effets de période, un enjeu majeur est de chercher à isoler les facteurs contextuels, et notamment politiques, qui influencent les départs ou les retours, mais aussi qui font évoluer les profils des migrants.

Par ailleurs, au-delà des allers-retours réalisés à l'échelle d'une année au moins (comme ceux observés dans cette étude), il reste à analyser la fréquence et les modalités de formes plus courtes de circulation. Divers travaux qualitatifs insistent depuis plusieurs années sur l'émergence de nouveaux types de mobilité (Simon 2008 ; Tarrus 2002 ; Portes 1999 ; de Tapia 2004). À côté des migrants classiques, des « transmigrants » choisiraient de vivre à cheval sur plusieurs pays, circulant de l'un à l'autre. Pour l'heure, on ne dispose d'aucune information quantitative sur ces formes de mobilité, alors même que, dans les pays d'accueil (et en Europe, en particulier), les orientations politiques valorisent de plus en plus le thème de la circulation. Étudier, à une échelle temporelle fine, les allers et venues des migrants ; mesurer l'importance relative des pratiques de circulation ; comprendre les logiques qui animent ces mouvements : ce sont là des thèmes qui pourraient constituer une orientation prioritaire des prochaines analyses du projet MAFE.

Références bibliographiques

- Ba O.C.**, 1995, « Le Cameroun, un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise en Afrique », *Mondes en Développement*, 23(91), p. 31-44.
- Bava S.**, 2000, « Reconversions et nouveaux mondes commerciaux des mourides à Marseille », *Hommes et Migrations*, 1224, p. 46-55.
- Beauchemin C., Schoumaker B., Henry S.**, 2007, « Côte d'Ivoire-Burkina Faso (1970-2000) : une étude rétrospective des déterminants individuels et contextuels du retour », in AIDELF, *Les migrations internationales : observation, analyse et perspectives*, Paris, PUF, p. 157-177.
- Bledsoe C., Houle R., Sow P.**, 2007, « High fertility Gambians in low fertility Spain: The dynamics of child accumulation across transnational space », *Demographic Research*, 16, p. 375-412.
- Bredeloup S.**, 2007, *La diams'pora du fleuve Sénégal : sociologie des migrations africaines*, Toulouse-Paris : IRD éditions, 300 p.
- Bruzzo T.D., Tall M., Gueye C.**, 2006, *Le milieu sénégalais et l'action transnationale des migrants*, Rome : CESPI, 99 p.
- Cassarino J.-P.**, 2008, « Conditions of Modern Return Migrants », *International Journal on Multicultural Societies*, 10(2), p. 95-105.

- DaVanzo J.**, 1981, « Microeconomic Approaches to Studying Migration Decisions », in : De Jong G. F., Gardner R. W., *Migration decision making : multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*, New York, Toronto : Pergamon Press , p. 90-129.
- Demart S.**, 2008, « De la distinction au stigmate. Matonge : un quartier Congolais à Bruxelles », *Les cahiers de la Fonderie*, 38, p. 58-59.
- De Tapia S.**, 2005, *Migrations et diasporas turques. Circulation migratoire et continuité territoriale (1957-2004)*, Paris : Maisonneuve et Larose, 402 p.
- Dumont J.-C., Spielvogel G.**, 2008, « Les migrations de retour : un nouveau regard », in : OCDE, *Perspectives des migrations internationales* : Paris, SOPEMI, p. 181-246.
- Dustmann C.**, 2003, « Return Migration, Wage Differentials, and the Optimal Migration Duration », *European Economic Review*, 47(2), p. 353-369.
- Flahaux M.-L.**, 2009, *Les migrations de retour et la réinsertion des sénégalais dans leur pays d'origine*, Mémoire de master. Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 114 p.
- Kabbanji L., Ouedraogo A., Piché V.**, 2005, Politiques migratoires et intégration régionale en Afrique de l'Ouest, XXVème Congrès International de la Population, Tour, 22 p.
- Kagne B., Martiniello M.**, 2001, « L'immigration subsaharienne en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1721, 50 p.
- Kesselman M., Krieger J., Allen C.S., Hellman S., Ost D., Ross G.**, 2002, *European politics in transition*, Boston : Houghton Mifflin, 592 p.
- Khady**, 2005, *Mutilée*, Document, Paris : Oh Editions, 252 p.
- La Cimade**, 2009, *Migrations, politiques publiques, pratiques administratives. Etat des lieux 2009*, Paris : La Cimade, 115 p.
- Lessault D., Diagne A.**, 2007, *Emancipation résidentielle différée et recomposition des dépendances intergénérationnelles à Dakar*, Paris : coll. Regard sur, CEPED, 45 p.
- Lessault D., Beauchemin C.**, 2009, « Ni invasion, ni exode : Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne », *Revue Européenne des Migrations internationales*, 25(1), p.163-194.
- Lessault D., Mezger C.**, 2009, *La migration internationale sénégalaise, des discours publics à la visibilité statistique*, « MAFE Working Paper 6 », 13 p.
- Ma-Mung E.**, 1996, *Mobilités et investissements des émigrés, Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*, Paris : L'Harmattan, 272 p.
- Massey D., Durand J., Malone N.J.**, 2002, *Beyond Smoke and Mirrors: Mexican Immigration in the Area of Economic Integration*, New York : Russell Sage Foundation, 199 p.
- Mezger C., Flahaux M.-L.**, 2009, Returning to Dakar: The Role of Migration Experience for Professional Reinsertion, Table Ronde MAFE « Entre parcours de vie des migrants & attentes politiques, quel co-développement en Afrique subsaharienne ? », Dakar, 30 p.
- Mukwasa Gipela M.-C., Kapinga Wa Diamba N.**, 2009, Migrations et femmes victimes de la violence sexuelle, Symposium International de l'IPDSR « Migration et Globalisation », Dakar.

- Ngoie Tshibambe G., Vwakyanakazi M.**, 2008, « Country Paper: the Democratic Republic of Congo. Profil migratoire par pays: cas de la RDC », *Perspectives africaine sur la mobilité humaine*, Lubumbashi : Université de Lubumbashi, 48 p.
- Petit A.**, 2002, « L'ultime retour des gens du fleuve Sénégal », *Hommes et migrations*, 1236, p. 44-52.
- Pian A.**, 2009, *Aux nouvelles frontières de l'Europe : l'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris : la Dispute, 237 p.
- Pison G., Hill K., Cohen B., Foote K.**, 1997, « Croissances et répartition de la population : migrations », in : *Les changements démographiques au Sénégal, Travaux et Document de l'INED*, 138, p. 31-38.
- Portes A.**, 1999, « La mondialisation par le bas : l'émergence des communautés transnationales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, p. 15-25.
- Robin N.**, 1996, *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*, Paris : ORSTOM éd., Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, 110 p.
- Robin N., Lalou F., Ndiaye M.**, 2000, *Les Déterminants de l'émigration internationale au Sénégal*, Sénégal : Eurostat-IRD-DPS, 160 p.
- Schoonvaere Q.**, 2009, *Etude de la migration congolaise et de son impact sur la présence congolaise en Belgique. Analyse des principales données démographiques*, Mémoire de master, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 127 p.
- Schoumaker B., Vause S., Mangalu J.**, 2009, *Political Turmoil, economic crises, and International Migration in DR Congo: Evidence from Event-history data (1975-2007)*, IUSSP International Seminar « Demographic Responses to Sudden Economic and Environmental Change », Kashiwa, Chiba, Japan, 46 p.
- Simon G.**, 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*. Paris : Ed. Armand Colin, 255 p.
- Shapiro D., Pongi Nyuba R. B., Gough M.**, 2009, Gender, Education, and the Labor Market in Kinshasa, IUSSP International Population Conference, Marrakesh, Maroc, 29 p.
- Steinberg J.**, 2005, « A mixed reception. Mozambican and Congolese Refugees in South Africa », *ISS Monograph Series*, 117, Cape Town : Institute for Security Studies, 45 p.
- Suarez-Navaz L.**, 1995, « Les Sénégalais en Andalousie », *Mondes en Développement* 23(91), p. 55-65.
- Sumata C.**, 2002, « Migradollars and poverty alleviation issues in Congo (DRC) », *Review of African Political Economy*, 29(93), p. 619-628.
- Tall M.**, 2001, « Les migrations internationales sénégalaises d'hier à demain », in : Diop M. C., *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris : Karthala, p. 549-578.
- Tarrius A.**, 2002, *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Caen : Paradigmes, 219 p.